



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



G.NIUS



Journée Nationale de l'Innovation en Santé Numérique





GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Grand Défi « Dispositifs Médicaux Numériques au service du bien vieillir »

Journée nationale de l'innovation en santé numérique
Session du 03/12/2024

Le Grand Défi « DMN et bien vieillir » vise à **faire émerger et assurer un cadre propice à l'accès au marché de technologies numériques innovantes** permettant d'assurer la prévention, le repérage et le maintien en autonomie des personnes âgées.

Remerciements au Comité d'experts du Grand Défi

Membres	Affiliations
Olivier Guerin	Président du comité d'expert (CHU de Nice, CNP, SFGG, Future4Care)
Line Farah	Directrice du Grand Défi « DM Numériques et bien vieillir » (Ministère de la santé)
Bertrand Fougère	Co-pilote du Grand Défi DMN bien vieillir (CHU de Tours, Ministère)
Elsa Creac'h	ANS
Johan Girard	ANDASS
Stéphanie Deschaume	CNAM
Frédérique Gauraud	CNAV
Philippe Denormandie	CNR Santé - MNH
Benjamin Leroux / Marine Boisson-Cohen	CNSA
Yann-Mael Le Douarin / Camille Oms / Pierre Bosser	DGOS
Azeb Sebaatlab / Flore Moreux	DGS
Benjamin Voisin et Arnaud Flanquart	DGCS
Jean-Marie Robine	Ethique
Olivier Hanon	Gérontopôles - Conseil scientifique
Françoise Tenenbaum	Union des gérontopôles
Emmanuel Lacroix + Marion Eymar	Groupe Caisse des Dépôts / Banque des Territoires
Adrien Barillon / Nadia Kamal	Groupe mutualiste (Vyv)
Corinne Collignon	HAS – mission numérique
Sandrine Andrieu / Mathilde Cavalier	IHU vieillissement
Franck Mouthon	Inserm et Ambassadeur France 2030
David Giblas	Malakoff humanis
Marie-Claire Chain	Old'up Association d'usagers
Achille Tchalla	PUPH au CHU de Limoges
Emmanuelle Cambois	Sciences humaines et sociales
Benjamin Zimmer	Silver alliance
Mathieu Alapetite	Silver eco (France Silver Eco)
Romain Ganneau / Titouan Levard	Silver valley

Programme

1. Point d'étape sur l'avancement du Grand Défi « DMN et Bien vieillir » - 5 min



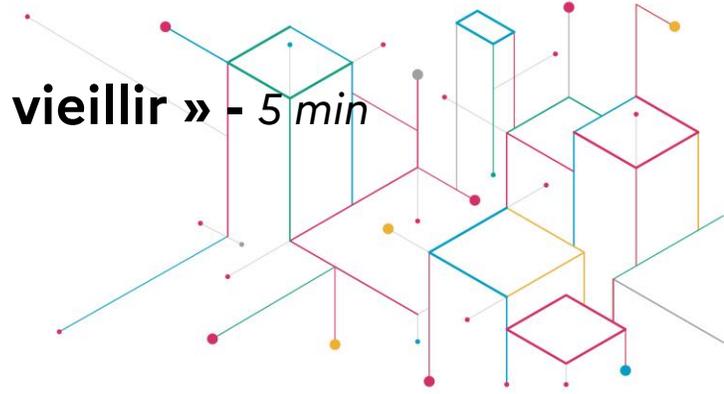
Line Farah

Délégation au Numérique en santé
Ministère de la santé



Bertrand Fougère

CHU de Tours et DNS, Ministère de la
santé



2. Les dispositifs numériques au service des personnes âgées dans leur parcours de vie et de soin - 20 min



Benjamin Voisin

Direction Générale de la Cohésion
Sociale
Ministère des solidarités



Olivier Guerin

Professeur de Gériatrie - CHU de
Nice – SFGG - Président du
comité d'experts du Grand Défi



Benjamin Leroux

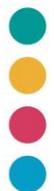
Caisse Nationale de Solidarité
pour l'Autonomie
Centre de ressources
et de preuves



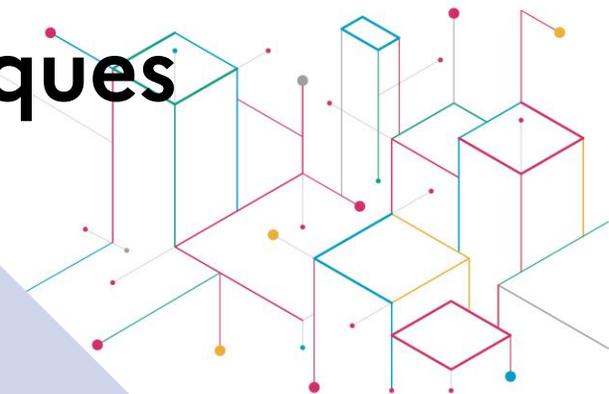
Elsa Creac'h

Agence du Numérique en
Santé

3. Deux ateliers participatifs - 25/30 min



Avancement du Grand Défi « DM Numériques au service du bien vieillir »



Plan d'action du Grand Défi DMN et bien vieillir
T1/T2 2024

Lancement du comité d'experts du Grand Défi
Juin 2024

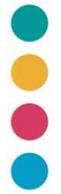
Rédaction du cahier des charges de l'appel à projet du Grand Défi avec le comité d'experts
T4 2024

Journée nationale de l'innovation
Ateliers de préparation de l'appel à projet
03/12/2024

Groupe de travail avec l'association Old'up : Recueil des besoins et sensibilisation aux enjeux des DMN
T1 2025

Lancement de l'Appel à projet du Grand Défi « DM Numériques et bien vieillir »
T1/T2 2025





Plan d'action du Grand Défi « DM numériques et bien vieillir »



Axe 1

Innovation & Recherche sur le numérique et bien vieillir

Co-financement des expérimentations sur les innovations au service des usagers dans le bien vieillir



Axe 2

Prise en charge, financement, adoption par les patients, aidants, professionnels

Guide d'aide au choix pour comparer l'intérêt des DMN



Axe 3

Evaluation des DM numériques dans le bien vieillir

Co-financement des évaluations de ces innovations dans les parcours de soin et de vie des usagers

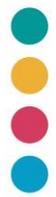


Axe 4

Formations des usagers et des professionnels du vieillissement

Référentiel de compétences et modules de formation sur les DM numériques en formation initiale et continue

Programme



1. Point d'étape sur l'avancement du Grand Défi « DMN et Bien vieillir »
2. **Les dispositifs numériques au service des personnes âgées dans leur parcours de vie et leur parcours de soin**



Benjamin Voisin

Direction Générale de la cohésion
sociale
Ministère des solidarités



Olivier Guerin

Professeur de Gériatrie - CHU de Nice
– SFGG - Président du comité
d'experts du Grand Défi



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

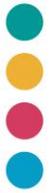


Benjamin Leroux

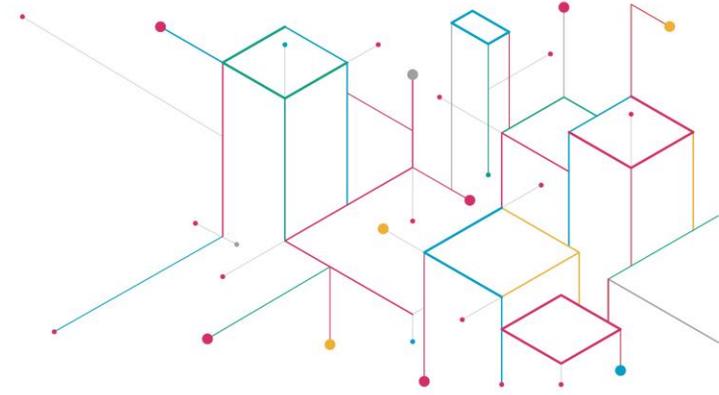
Caisse Nationale de Solidarité
pour l'Autonomie
Centre de ressources
et de preuves

Centre de ressources et de preuves dédié à la prévention de la perte d'autonomie



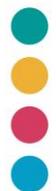


Cadre

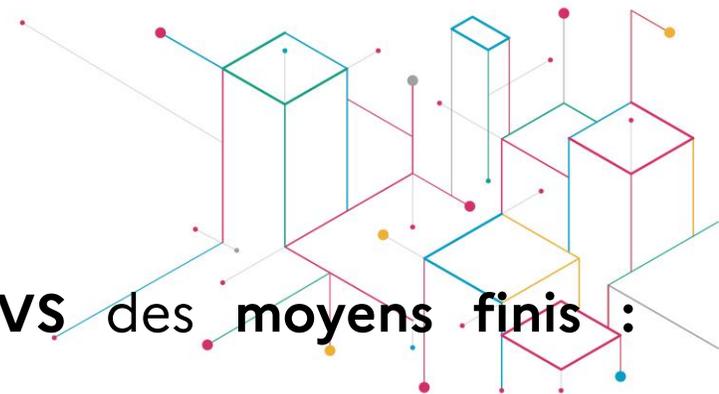


- D'inspiration **What Works Centers** britanniques
- **COG Etat-CNSA 2022-2026** : Créer un centre national de ressources et de preuves à la CNSA pour la prévention de la perte d'autonomie
 - ✓ Une **triple mission** : capitaliser, diffuser de manière accessible, élaborer des référentiels/outils d'aide à la décision
- **LOI n°2024-317 du 8 avril 2024** portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie crée l'Art. L. 223-7-1 du Code de la Sécurité Sociale :
 - Un centre national de ressources probantes, intégré à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, est chargé
 - « 1° De recenser et de promouvoir les actions de prévention de la perte d'autonomie ;
 - « 2° D'élaborer des référentiels d'actions et de bonnes pratiques. »

Il a vocation à venir en appui de la Conférence nationale de l'autonomie (Art. 1^{er})



Objectif, périmètre & utilisateurs



Des **besoins** de prévention et de soins **quasi infinis** VS des **moyens finis** : maximiser l'**impact** des crédits dédiés à la prévention

Un périmètre de travail :



- Les actions collectives de prévention de la perte d'autonomie
- Les 6 fonctions essentielles identifiées par l'OMS (*ICOPE*, 2019)



Mémoire



Nutrition



Vision



Audition



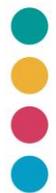
Psychologie



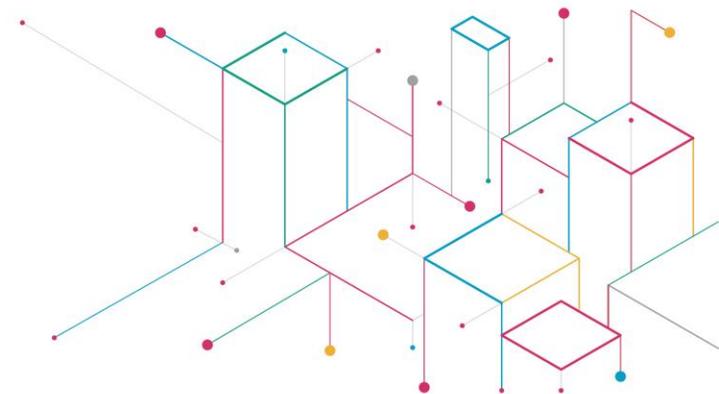
Mobilité

Des utilisateurs : les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), tant les décideurs/financeurs que les porteurs de projets





4 leviers, 1 feuille de route pluriannuelle



Atteindre ceux qui en ont le plus besoin et franchir le dernier kilomètre



Agir sur l'offre : étayer, évaluer, essayer



Agir sur les décisions de financement : outiller et valoriser



Diffuser : impliquer et animer



Merci



Retrouvez-nous :

www.cnsa.fr / *Information thématique / Prévention*

benjamin.leroux@cnsa.fr



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



G.NIUS

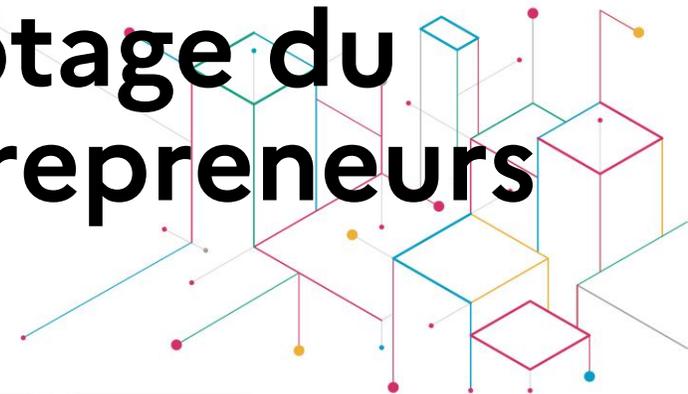


Elsa Creac'h

Agence du Numérique en
Santé

G_NIUS pour le secteur médico-social

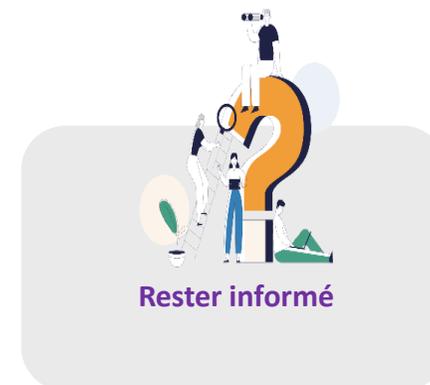
: la plateforme de décryptage du numérique en santé pour les entrepreneurs



12 partenaires institutionnels



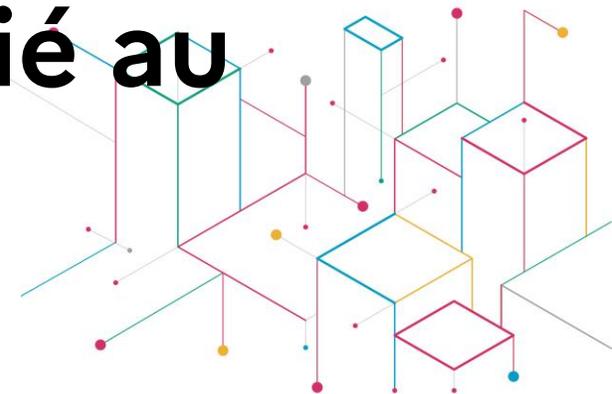
5 services pour répondre aux besoins utilisateurs



: désormais un espace dédié au secteur médico-social

Le secteur social et médico-social

Vous avez un projet de création d'un outil social et/ou médico-social numérique innovant ? Consultez nos services pour comprendre, vous préparer et anticiper.



Découvrez le secteur pour bien concevoir vos innovations !



STRUCTURES

Quelles structures ?



FINANCEMENTS

Quels financements ?



ACTEURS

Quels acteurs ?

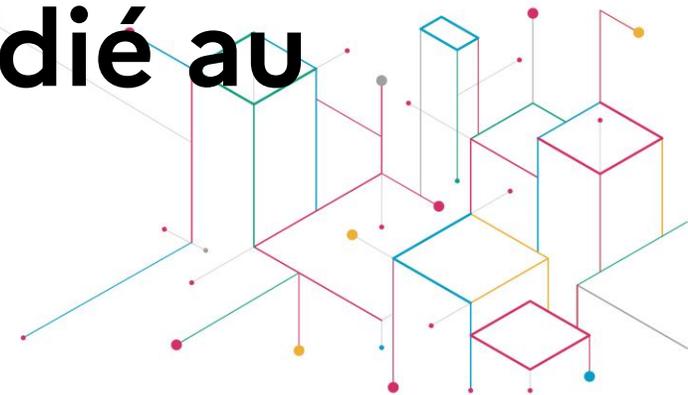


REGLEMENTATIONS

Quel cadre
réglementaire ?



: désormais un espace dédié au secteur médico-social



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Les chiffres 2022

7 687

Structures en France

742 547

Places autorisées par an

Principales missions

- Héberger et accompagner des personnes âgées en situation de vulnérabilité et en perte d'autonomie.
- Dispenser des soins médicaux et paramédicaux.
- Assurer des prestations de restauration, d'entretien et d'animation.

Source de financement principale

Financés par l'Objectif Global de Dépenses (OGD), couvert par l'Assurance Maladie et la CNSA, et versé aux établissements via les ARS.

Professionnels impliqués dans la prise en charge

- Professionnels d'accompagnement au soin (infirmiers, médecins, aides-soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, etc.).
- Professionnels de coordination et d'orientation (infirmiers coordonnateurs, médecins coordonnateurs, etc.).
- Professionnels d'accompagnement à la vie sociale (psychologues).

Bon à savoir : Le dispositif de l'EHPAD Hors les Murs émerge pour faciliter les maintiens à domicile et la coordination des intervenants.

Secteur
Médico-social

Public cible
60 ans ou plus



STRUCTURES

Quelles structures ?



Des fiches décrivant les structures du secteur



Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Les chiffres 2022

359

Structures en France

17 193

Places autorisées par an

Principales missions

- Contribuer au dépistage des troubles de l'enfant et prévenir leurs conséquences.
- Dispenser des soins en ambulatoire, notamment de rééducation.
- Favoriser la coordination entre les praticiens hospitaliers et libéraux en charge de l'enfant.
- Accueillir, informer et accompagner les parents.
- Favoriser l'intégration de l'enfant dans le milieu ordinaire, notamment dans les structures de la petite enfance.

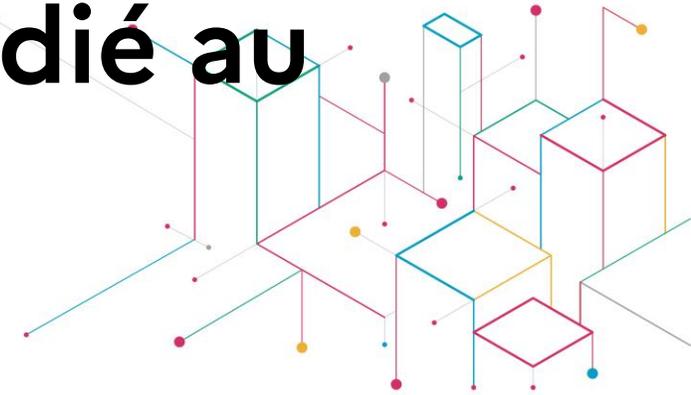
Source de financement principale

Financés par l'Objectif Global de Dépenses (OGD), couvert par l'Assurance Maladie et la CNSA, et versé aux établissements via les ARS.

Professionnels impliqués dans la prise en charge

- Professionnels d'accompagnement au soin (médecins dont pédiatres et psychiatres, paramédicaux, auxiliaires médicaux et professionnels de la rééducation dont orthophonistes, psychomotriciens et ergothérapeutes, etc.).
- Professionnels d'accompagnement à la vie sociale et éducative (psychologues, assistants sociaux, etc.).

: désormais un espace dédié au secteur médico-social



FINANCEMENTS

Quels financements ?



Un 1^{er} niveau d'information sur les modèles économiques dans le secteur



Les financements du social et du médico- social

En phase de commercialisation, découvrez les possibilités de
financement pérenne pour votre solution numérique.



: désormais un espace dédié au secteur médico-social



Les acteurs du social et médico-social selon le stade d'avancement de votre projet

Découvrez les acteurs qui peuvent intervenir dans vos projets



ACTEURS

Quels acteurs ?

▶ Un parcours macro pour savoir qui contacter à chaque phase de son projet



Découverte du secteur

Découvrez les acteurs de l'écosystème susceptibles d'intervenir dans votre parcours d'entrepreneur :

- **politiques publiques** du secteur, définies par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Délégation du numérique en santé (DNS) ;
- **orientations et études** de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), de la Haute Autorité de santé (HAS) et de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements sanitaires et médico-sociaux (ANAP) ;
- actualités via la **presse spécialisée** (HOSPIMEDIA, TICsanté, TICpharma, Gerantonews, APMnews, etc.).

Découvrir les acteurs



Développement technique

L'Agence du numérique en santé (ANS) peut vous permettre de mieux identifier les référentiels et services socles de la doctrine du numérique en santé, que doit intégrer votre solution.

Le GIE SESAM-Vitale peut vous accompagner dans le raccordement de votre solution aux téléservices de l'Assurance-Maladie, si votre innovation le requiert.

Vous devez intégrer la Réglementation relative à la [protection des données personnelles \(RGPD\)](#), avec l'aide, si nécessaire, de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

Découvrir les acteurs



Conseil et orientation

Vous pouvez vous rapprocher :

- des **acteurs de l'accompagnement** (cabinets de conseil, incubateurs, accélérateurs, clusters, centres d'innovation, pôles de compétitivité etc. spécialisés dans le secteur social et médico-social) ;
- de la **French Tech** ;
- de l'une des **fédérations représentatives des fournisseurs de solutions numériques**.

Découvrir les acteurs



Expérimentation et évaluation

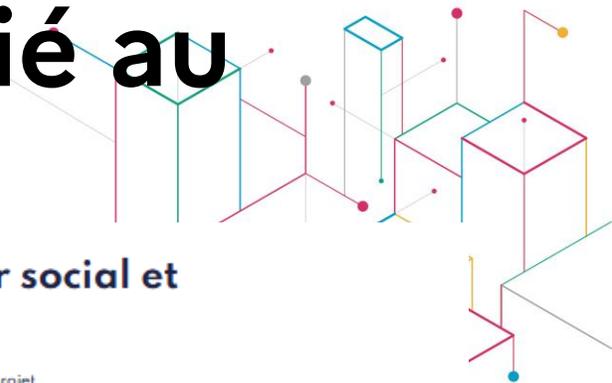
Après avoir développé une première version de votre solution, vous pouvez vous appuyer sur différentes structures pour la tester et en évaluer l'acceptabilité, l'usage, l'impact et le bénéfice médico-économique.

Vous pouvez vous faire accompagner par :

- des **Tiers-Lieux d'expérimentation** en santé ;
- des **Living-Lab** santé autonomie ;
- des **Gérontopôles**.

Découvrir les acteurs

: désormais un espace dédié au secteur médico-social



La réglementation du secteur social et médico-social

Découvrez le cadre réglementaire applicable à votre projet



REGLEMENTATIONS

Quel cadre
réglementaire ?

► Une mise en lumière des principales règles
à respecter



La doctrine du numérique en santé

Toute solution numérique doit :

- Respecter des règles (de sécurité, d'interopérabilité, d'éthique).
- Être capable d'intégrer des services socles nationaux et interagir avec des plateformes d'Etat.

Ces principes, à prendre en compte dès le lancement de vos développements, sont définis dans la doctrine du numérique en santé, publiée chaque année par l'agence du numérique en santé (ANS).

Découvrir la doctrine

Le cadre d'urbanisation du médico-social

Au-delà de la doctrine, le cadre d'urbanisation du médico-social permet de mieux comprendre comment votre solution peut interagir avec les solutions numériques nationales, territoriales et locales existantes dans l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et les personnes suivies à domicile.

Découvrir le cadre d'urbanisation

Les DM numériques

Si votre solution est un dispositif médical, vous êtes soumis au respect de la réglementation des dispositifs médicaux (Dispositif Médical Numérique).

[Réalisez un diagnostic pour savoir si votre service est soumis à cette réglementation.](#)

Découvrir les DM numériques

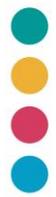
Les données de santé

Si votre solution utilise et/ou traite des données de santé des usagers du secteur social et médico-social, vous êtes soumis au respect des réglementations liées au traitement des données de santé.

[Réalisez un diagnostic pour savoir si votre service est soumis à ces réglementations.](#)

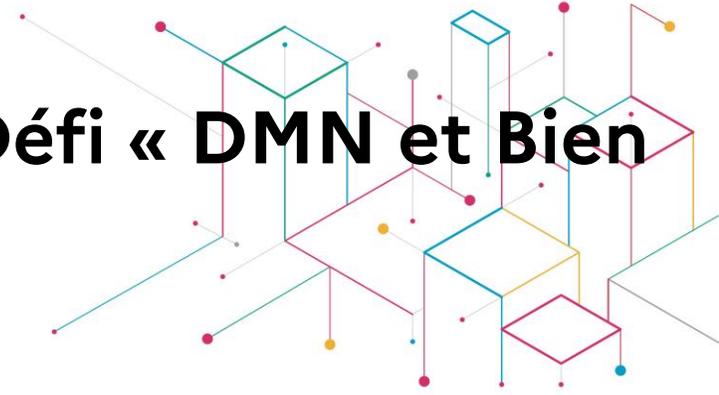
[En savoir plus sur l'application du Règlement Général sur la Protection des Données \(RGPD\).](#)

Découvrir les données de santé



Programme

- 1. Point d'étape sur l'avancement du Grand Défi « DMN et Bien vieillir »**
- 2. Les dispositifs numériques au service des personnes âgées**
- 3. Deux ateliers participatifs sur les enjeux du numérique au service du bien vieillir- *25/30 min***



Programme

Deux ateliers participatifs sur les enjeux du numérique au service du bien vieillir- 25/30 min

Atelier 1 : Quelles évaluations des usages des DM numériques ?



Bastien FRAUDET

Directeur du Lab Saint Helier
Fondation Saint Helier



Isabelle DUFOUR

Déléguee Générale du
GEROND'IF, Gérontopôle IDF



Romain GANNEAU

Directeur Général de Silver
Valley



Pr Olivier GUERIN

CHU de Nice – SFGG –
Furture4Care



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



G.NIUS



Journée Nationale de l'Innovation en Santé Numérique

